

Formations 3C-R

La pratique de l'audit interne d'un Centre de Ressources Biologiques (CRB)

INTERVENANTE

Jeanne-Hélène di Donato

Docteur es science en biologie cellulaire

Auditeur interne qualité

Consultante dans le domaine des CRB

Membre des réseaux Eurobiobank, P3G et ESBB

Membre du CPP Sud Ouest Outre Mer I

PROGRAMME

Public concerné

- Responsable qualité
- Auditeur

Prérequis

- Connaissance de l'ISO 9001 et de l'ISO 9001

Bénéfices Attendus

- Acquérir la pratique de l'audit interne pour un CRB

Points forts

- Déroulement interactif
- Illustration par des exemples concrets et des mini jeux de rôles spécifiques aux CRB
- Mise en situation réelle
- Réalisation d'un audit interne pour le CRB de chaque stagiaire

Documents

- Remise d'un livret de formation
- Mémento de l'auditeur interne

Formation théorique : 1 journée

9h30-10h30 : Contribution de l'audit interne au SMQ

Définition de l'audit, Différents audits

Le rôle de l'audit interne

10h30-12h30 : Méthodologie de l'audit interne

Comportement de l'auditeur, Gestion des conflits

Reformulation, Prise de note

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-16h30 : Réalisation de l'audit

Préparation, Réunion d'ouverture, Réalisation de l'audit, Réunion de clôture, Rapport d'audit

16h30-17h : Contrôle des connaissances

17h-17h30 : Identification des binômes pour les audits croisés

Formation pratique : Audits croisés sur les sites de 2 stagiaires

Chaque stagiaire sera mis en situation réelle d'audit :

Comme auditeur : 1 jour de réalisation d'audit interne dans chez un CRB réalisé par le stagiaire en présence du formateur

Comme audité : 1 jour d'audit interne du CRB du stagiaire par un auditeur junior en présence du formateur pouvant servir d'audit interne

Durée : 3 jours

Coût : 1800 €HT (hors frais de déplacement pour les audits)

Pour tout accueil de personne en situation de handicap, prévenir l'organisme pour validation des solutions

3C-R a été enregistrée sous le n° 73 31 05393 31 auprès du préfet de région Midi-Pyrénées le 16 juin 2009

3C-R a été certifiée Qualiopi pour ses activités de formation le 25 nov 2021

Jeanne-Hélène di Donato est inscrite depuis le 22/01/2018 au Répertoire Professionnel des Consultants-Formateurs Indépendants sous le n° 119



LE RÉSEAU POUR LES RESSOURCES BIOLOGIQUES

☎ 09-75-20-93-21 / 06-33-54-22-57

jhdd@wanadoo.fr

www.3cr-ressourcesbiologiques.com

 **3C-R**

1 impasse des Pinsons
31780 CASTELGINEST

Annexe pédagogique

Formation 3C-R

Organisme de formation professionnelle enregistré auprès du Préfet de région de Midi-Pyrénées sous le numéro 73 31 05393 31



Labellisé RP-CFI
et certifié Qualiopi pour ses
actions de formation

Compétence et qualification de la formatrice

Les formations 3C-R sont assurées par JH di Donato, Formatrice de 3C-R, experte dans les questions de management des ressources biologiques à des fins de recherche (Gestion des biobanques, certification des centres de ressources biologiques). JH di Donato a été certifiée auditrice interne ISO 9001 par l'AFNOR (205-2008) et a pratiqué plus de 1300 heures d'audit.

Modalités techniques d'accompagnement

La Partie théorique de la formation se déroule en groupe présentiel, permettant de favoriser les échanges. Un livret de formation est remis aux participants en début de séance afin que les participants puissent avoir le support de formation qu'ils pourront annoter. La salle de formation est ouverte 30 mn avant le début pour permettre aux participants de s'installer.

La partie pratique se déroule en situation réelle d'un audit afin que le stagiaire mette en application rapidement la technique de l'audit en présence de la formatrice.

L'organisation logistique de la formation permet de prendre en compte les besoins éventuels de participants en situation de handicap

Une enquête de satisfaction est proposée aux participants en fin de formation.

Justificatif permettant d'attester de la réalisation de la formation et l'évaluation des acquis

La présence des participants à la partie théorique est notifiée par la signature par demi-journée de la feuille de présence.

La réalisation de l'audit est attestée par les documents de l'audit (plan d'audit spécifiant le nom des auditeurs, feuille d'émargement, rapport d'audit)

Une évaluation de l'audit interne réalisé par l'apprenant est réalisée mettant en valeur les points acquis et les améliorations à développer.

En fin de formation une attestation de fin de formation est remise à chaque participant, notifiant de sa réelle participation.